



REPUBLICQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

VILLE DE TRILPORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

*SESSION ORDINAIRE
Séance du 14 avril 2021*

N°2021/21 : COMPTE DE GESTION DE LA COMMUNE 2020

L'an deux mille vingt et un le 14 avril à 18H00, les membres du conseil municipal de la commune de Trilport, se sont réunis salle des fêtes, sur une convocation qui leur a été adressée par le maire, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 8 avril 2021

Etaient présents : 21

Mesdames, messieurs Jean-Michel MORER, Michel EBERHART, Françoise VASSELON, Joaquim DA CRUZ, Annick PANE, Gérard MORAUX, Manuel MEZE, Laure SEVAT, Carole CARDOSO, Iphigénie ANGBAULT, Séverine HEBERT, Jocelyne SERDOS, Cécile LAROYE, Francine BERTHAUX, Sébastien LASCOURREGES, Stide MARQUEZ, Camille FASSI, Azdine RAMDAN, Geneviève CAIN, Birgit SCHRUFER, Eric KRAEMER.

Pouvoirs : 2

Monsieur RIERA à madame Geneviève CAIN, madame Tiphaine TOKPAN à monsieur Eric KRAEMER.

Absents excusés : 6

Mesdames messieurs Denise GONON, Fathia BEN MABROUK, Nadège ABBADIE, Jonathan LOZACH, Ange AMBROSIO, Emmanuel FONKING.

Monsieur Gérard MORAUX a été élu secrétaire de séance

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU l'article L. 2121-31 du CGCT,

VU l'avis de la commission services aux citoyens, administration générale, finances et intercommunalité du 8 avril 2021,

ENTENDU l'exposé de Monsieur le Maire,

Accusé de réception en préfecture
077-217704758-20210414-2021-21DEL-DE
Date de télétransmission : 16/04/2021
Date de réception préfecture : 16/04/2021

APRES en avoir délibéré,

PAR 19 voix POUR (mesdames, messieurs, Jean-Michel MORER, Michel EBERHART, Françoise VASSELON, Joaquim DA CRUZ, Annick PANE, Gérard MORAUX, Manuel MEZE, Laure SEVAT, Carole CARDOSO, Camille FASSI, Stide MARQUEZ, Iphigénie ANGBAULT, Séverine HEBERT, Azdine RAMDAN, Birgit SHRUFER, Jocelyne SERDOS, Francine BERTHAUX, Cécile LAROYE, Sébastien LASCOURREGES) et **4 ABSTENTIONS** (mesdames messieurs Eric KRAEMER, Tiphaine TOKPAN, Philippe RIERA, Geneviève CAIN)

APPROUVE le Compte de gestion de la commune pour l'année 2020 qui laisse apparaître un résultat cumulé à la clôture de l'exercice avec un excédent d'exploitation de 990 614.84 Euros et un déficit d'investissement de 120 905.66 Euros.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Document transmis électroniquement à la Sous-Préfecture de MEAUX

Le

Publié le **16 AVR. 2021**

ACTE RENDU EXECUTOIRE

Art. L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Maire,
Jean-Michel MORER

